



Permis de construire empêche de vendre ?

Par **Séraphin**, le **09/12/2008** à **17:46**

Bonjour,

Dans le cas où un acquéreur potentiel a déposé un permis de construire sur le terrain du vendeur et que la vente ne se réalise pas, un nouvel acquéreur pourrait-il obtenir un permis se substituant à celui déposé et/ou obtenu par le premier acquéreur défaillant ?

Merci à qui peut me répondre.

Cordialement,